



LE JOURNAL DU MAZETIER

Septembre 2023 N°90



Comité de Quartier Russan – Terres de Rouvière...Siège Social : 1311, chemin de Russan 30000 NIMES

EDITORIAL

C'est la fin de l'été sur la plage, au bord de la piscine ou à la montagne.

Nous reprenons nos activités avec un peu de nostalgie après cette période de vacances où nous avons pu nous changer les idées, profiter de notre temps libre, passer de bons moments en famille ou avec des amis.

Dans «Le journal du Mazetier» n°87, d'octobre 2022 (Enquête Russan 2023), les habitants souhaitaient que le Comité de Quartier multiplie et développe la solidarité entre voisins.

Nous avons donc organisé un pique nique géant des voisins le samedi 20 mai (annoncé à l'avance par publicité dans le précédent journal ainsi qu'un grand calicot sur la voie publique). Très peu d'habitants du quartier se sont joints aux membres du Conseil d'Administration ! C'est bien dommage !...

Comme d'habitude notre grande fête du quartier, animée par «GUIT'HARMONY» et le concert de RICOUNE, a été très appréciée, la restauration, les grillades et la buvette ont été assurées par les bénévoles du C.A. que nous remercions.

Pendant que nous fleurissons nos entrées, nos façades, dans le but d'avoir un quartier propre, beau et accueillant, des goujats, des barbares jettent leurs ordures ménagères y compris des denrées alimentaires aux pieds des conteneurs à verres dans une puanteur à couper la respiration. Nous avons signalé ces incivilités, des contrôles seront effectués, des verbalisations seront établies. (photo page 2)

Des incivilités aussi dans nos chemins, les conducteurs de voitures, fourgons et camions roulent trop vite, ne respectent pas les priorités, les stops, ne roulent pas à droite et sont agressifs dans leur comportement.

Lors de la réunion du Conseil de Quartier, la reconstruction d'une fontaine en pierres sèches au carrefour chemin de Russan/chemin des Rondes et d'une murette près du radar pédagogique a été votée. Nous avons demandé la réparation du cheminement en pierres devant la Salle et le remplacement des lisses en bois.

Parmi les travaux d'entretien de notre belle Salle, nous avons fait changer la porte double assortie aux fenêtres et volets. (Merci de ne coller aucune affiche sur cette porte).

En espérant que vous avez bien pris soin de vous face à cette canicule, nous nous retrouverons avec plaisir par de belles journées d'automne.

Bernard ASTIER, Président du Comité de quartier

Demandes faites au Conseil de Quartier

Demande de **plantations méditerranéennes vivaces** au niveau du carrefour Russan - Font chapelle, (votée).

Reconstruction de la fontaine au carrefour ch. des Rondes/ch. de Russan, (votée).

Demande de **nettoyage autour des containers** et solutions envisagées pour solutionner ces désagréments.

Demande de refaire le **cheminement en pierres place de l'Ambiance**, entre le chemin de Russan et la porte d'entrée de la Salle

Remplacement des poteaux des lisses en bois cassés, en les espaçant davantage pour laisser un meilleur passage aux véhicules, comme demandé lors de la pose.



Sommaire

- Editorial p 1
- Demandes au Conseil de quartier p 1
- Ramassage des déchets ménagers p 2
- Fresques du climat et de la biodiversité p 2
- Taille des branches sur l'espace public p 2
- Tout savoir sur les abeilles..... p 2
- Calendrier des lotos P 3
- Goûter des aînés P 3
- Forte hausse du prix de l'eau P 3
- L'Ambiance Café, le rendez-vous convivial et utile P 3
- Travaux sur le Chemin des Terres de Rouvière p 4
- Théâtre : le Mariage Imaginaire P 4
- Vide grenier du 14 octobre P 4
- Adhérez comme vous voulez P 4



Container
Haut de
Roulan /
Terres de
Rouvière

Ramasse des déchets ménagers : tout change le 2 octobre !

Ayant constaté que les camions-bennes ne faisaient pas le plein, la métropole a décidé de réduire la collecte des déchets ménagers à **une fois par semaine au lieu de deux**, et pour la période d'été elle a prévu une collecte supplémentaire. La collecte des déchets verts pose des problèmes et une étude est en cours pour évaluer la possibilité d'effectuer un broyage sur place.

Pour pallier la réduction des jours de collecte le service fournira à ceux qui le demandent des containers plus grands ainsi que des bacs avec serrure pour ceux impactés par les sangliers.

La collecte des déchets ménagers aura lieu le jeudi pour le secteur 40 à l'Ouest (**secteur Russan**) et **le lundi** pour le secteur 41 à l'Est (**Terres de Rouvière**)

Pour la collecte du tri, ce sera le **mercredi** pour le secteur 40 et le **jeudi** pour le secteur 41.



Participez à des ateliers « Fresque du Climat » et « Fresque de la biodiversité » dans la salle du comité

En partenariat avec l'association SERVAS-Occitanie-Est, le comité de quartier vous invite à des ateliers collaboratifs le **samedi 2 décembre de 9h30 à 13h00**, dans notre salle au 1311 Chemin de Russan.

La Fresque du Climat est un atelier qui permet à chacun de comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés aux dérèglements climatiques. De manière ludique et pédagogique elle invite les participants à relier les causes et les effets et à identifier les actions pour agir à leur niveau. Que vous soyez néophyte ou déjà bien informé sur le changement climatique, vous apprécierez les échanges très constructifs qu'elle engendre.

Sur le même principe la Fresque de la Biodiversité est un atelier ludique et collaboratif qui vous fait découvrir l'aspect systémique de l'érosion de la biodiversité : ce qu'elle est, ce qu'elle permet et ce qui la dégrade. Les participants sont également invités à bâtir un plan d'actions pour lutter contre cette érosion.

Ces ateliers sont proposés par des animateurs de l'association Nîmes-en-Transition, dans le cadre de la manifestation "Les Communs d'abord" sorte de "COP d'ici" pendant la COP28 de Dubaï. Le nombre de participants étant limité, une inscription préalable est obligatoire sur le lien suivant : <https://framaforms.org/pre-inscription-fresques-climat-etou-biodiversite-1652699284>. Les deux Fresques se déroulant en parallèle il faudra choisir : Climat ou Biodiversité. Participation aux frais : libre et consciente.



Si vos branches dépassent sur la voie publique, vous devez les tailler.

Lorsque des branches de vos arbres et arbustes empiètent sur la voie publique, elles présentent **des risques pour la sécurité des piétons et des cyclistes**. Ceux-ci sont contraints de se déporter vers le milieu de la chaussée pour les éviter.

Nos chemins et impasses sont souvent étroits. Chacun de nous doit veiller à ce que ses végétaux ne les rendent pas encore plus étroits ou dangereux par **une réduction de la visibilité**.

En pareille situation, le maire peut vous mettre en demeure de les couper.

L'article L.2212-2-2 du code général des collectivités territoriales permet au maire, après mise en demeure restée sans résultat auprès de l'administré concerné, de procéder à «*l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, les frais afférents aux opérations sont mis à la charge des propriétaires négligents*».

Ce que vous avez toujours voulu savoir sur les abeilles



Fabrice Sauzède vous invite à une matinée pour partager avec vous sa passion pour les abeilles, **samedi 7 octobre à partir de 9h30 jusqu'à 12h00**.

Fabrice apportera une ruche (vide d'abeille évidemment), avec une hausse, des cadres de ruches et de hausse, ainsi que tout le matériel de base de l'apiculteur, de sorte à expliquer la vie d'un essaim, son développement, la reproduction, les miellées, la récolte, les produits de la ruche (miel, cire, propolis, gelée royale), les types de miels (multi-fleurs, mono-fleurs, liquides, cristallisés ...).

Bref, les sujets seront vraiment variés. Il répondra à toutes vos questions



Premier loto : le dimanche 5 novembre

Le calendrier des lotos vient d'être arrêté. Le premier aura lieu dimanche 5 novembre de 15h00 à 17h30, salle Edmonde Gleize, 1311 chemin de Russan.

Nos goûteux jambons seront au rendez-vous, ainsi que des bons d'achat chez les commerçants du quartier.

Les suivants auront lieu les **19 novembre, 3 et 17 décembre, 7 et 21 janvier**.

Celui du 21 janvier sera, comme chaque année, au bénéfice d'une association caritative.

Venez nombreux !!



Goûter des Aînés, samedi 9 décembre

Le spectacle et le goûter sont offerts aux habitants du quartier – **adhérents au Comité** – et âgés de plus de 65 ans.

Cet après midi récréatif aura lieu comme chaque année en salle Edmonde Gleize. Ne ratez pas ce moment de convivialité avec son animation musicale !

Attention : Le nombre de places assises étant limité pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de s'inscrire avec le bulletin ci-contre que vous devez transmettre au Comité.

L'AMBIANCE CAFE

Le rendez-vous convivial et utile

L'Ambiance Café, le rendez-vous mensuel du comité de quartier le premier samedi du mois de 9h00 à 12h00, 1311 Chemin de Russan.

Vous aurez toujours une bonne raison de passer nous voir pour 5 mn, une demi-heure, une heure ou plus. Un café offert vous y attend.

Une forte hausse du prix de l'eau en 2023

La délibération du 12 décembre 2022 du Conseil Communautaire de Nîmes Métropole a fixé les nouveaux prix de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023. **L'eau potable subit une hausse de 8,8 % et l'assainissement collectif de 4,9 %**. La redevance annuelle du contrôle du fonctionnement de l'assainissement individuel augmente de 7%.



Elle justifie ces hausses « *compte tenu de l'inflation constatée à ce jour sur l'année 2022, qui impacte à la fois la rémunération du concessionnaire mais aussi le coût des travaux financés par Nîmes métropole* ». En fait, c'est surtout la part qui revient à Nîmes Métropole et non à VEOLIA qui s'est envolée.

Rappel : le prix de l'eau potable comprend quatre parts. Les plus grosses parts reviennent à Nîmes Métropole et à Eau de Nîmes Métropole (VEOLIA), puis arrivent les redevances de l'Agence de l'Eau et la TVA. Pour l'eau potable c'est la part de l'agglomération qui est la plus importante. Elle couvre les investissements et le renouvellement.

Comme dans tout contrat de délégation de service public, l'évolution de la part qui revient au délégataire est révisée en fonction de la variation d'un panel d'indices du BTP (salaires, canalisations, électricité ...). Il conduit en 2023 à une hausse de 5,28 % de la part délégataire pour l'eau potable et 5,47 % pour l'assainissement collectif. Par contre **la part de Nîmes Métropole s'accroît de 18,45 % pour l'eau potable**, et seulement de 5,44% pour l'assainissement collectif. Dans le prix de 1,89 € TTC le m3 d'eau potable, 0,83 € TTC reviennent à Nîmes Métropole et 0,69 € TTC à Eau de Nîmes Métropole (VEOLIA).

La hausse plus forte que l'inflation de l'eau potable est donc la conséquence d'un accroissement des investissements et du renouvellement de nos réseaux d'eau potable.

Bulletin d'inscription au Goûter des Aînés du 9 décembre à 14 h 30 (avant le 20 novembre 2023)

Nom:

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

A déposer dans la boîte aux lettres ou à remettre à un membre du Comité

Reprise des travaux d'eau potable sur le Chemin des Terres de Rouvière

Les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable planifiés en 2018 (cf Mazetier N°75) sur le Chemin des Terres de Rouvière vont reprendre.

La Ligne 73 Daguet ↔ Mas Michel du réseau Tango est modifiée dès le 18 septembre. Ces travaux devraient durer **environ 6 mois**. Ils commencent au niveau de l'impasse des Pomponnettes et redescendent jusqu'au carrefour avec le Chemin de Russan. Les riverains ont été avertis par un courrier conjoint du maire et du président de Nîmes Métropole.

Itinéraire : A partir de l'arrêt Tourterelle faire demi-tour pour récupérer le chemin de Haut Roulan à droite « ligne 86 » chemin du Mas de Roulan puis rue Falco de Baroncelli et itinéraire normal.

Les arrêts Mas du Diable et Terres de Rouvière sont reportés à l'arrêt Valmy

Les arrêts Grives et Bas de Rouvière sont reportés à l'arrêt Tourterelles.



VIDE GRENIER



SAMEDI

14 OCTOBRE

Place de l'Ambiance

1311 chemin de Russan, Nîmes
de 7h00 à 17h00

Inscription obligatoire

au 06 15 17 72 27

8€ l'emplacement de 3,5 m

Pièce d'identité obligatoire

Petite restauration



Comité de quartier Russan -Terres de Rouvière 2023

Responsable de la publication : **Bernard ASTIER**

Ce numéro du Journal du Mazetier a été tiré à 1500 exemplaires et sera distribué gratuitement aux habitants du quartier. Il est publié en édition numérique sur le site : www.ruster.fr

Ne manquez pas nos informations sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/comiterussan>



La troupe de théâtre du comité vous présentera « Le Mariage Imaginaire »

Après le succès de « L'impatience du rhododendron », la troupe s'est lancée dans une pièce originale très librement inspirée de Molière.

Cette comédie se déroule de nos jours dans une famille recomposée de la bourgeoisie nîmoise. Cupidité, manipulations et place de la femme sont au cœur des débats qui vont diviser la famille. Léa échappera-t-elle aux projets funestes de ses parents ?

Nous vous communiquerons très prochainement les dates de nos représentations.

A bientôt

Il est encore temps d'acquitter votre cotisation 2023

Adhérer c'est nous aider à imprimer "le journal du Mazetier", à faire vivre notre site "RUSTER" et à entretenir notre salle Edmonde Gleize, place de l'Ambiance.

Le Comité anime le quartier, gère les demandes auprès de la Mairie (voirie, circulation, nuisances, etc...) et fait le lien entre les habitants et les élus.

Vous pouvez déposer votre chèque au Comité de quartier ou bien chez nos délégués de chemin, indiqués ci-dessous.

Comité de quartier, 1311 chemin de Russan

Patrick Gennai 168 impasse de Judée

Lysiane Azaïs 1321 chemin Font Chapelle

Henriette Sauzede 1242 Chemin de Pareloup

Jacques Vaineau 208 chemin de Font Chapelle

Charly Bernard 1300 chemin Terres de Rouvière

Pierre Marie Chaze 2455 chemin de Russan

J'adhère au Comité de Quartier de Russan-Terres de Rouvière
(Cotisation 10€)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

Mail :@.....

Ci-joint un chèque de 10 € à l'ordre du « Comité de quartier de Russan », à envoyer ou déposer au 1311 chemin de Russan.,
30000 NIMES